CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102986** **VALABLE JUSQU'AU** **18/10/2027**

ÉDITÉ LE 31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2001

Raison sociale : ETABLISSEMENT TAVERGNIER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/07/2026

Capital : 15 000

19 RUE PRINCIPALE
02140 SAINT-GOBERT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC saint gobert

Siret : 434 295 937 00016

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 14682SD 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 434295937

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 434295937

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 23 98 11 14 **Fax :**

Portable : 06 08 01 18 71

Responsabilité légale :
TAVERGNIER LUC CO-GÉRANT / TAVERGNIER LIONELLE CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : ltavergnier@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 615 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		27/08/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 17:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102986** **VALABLE JUSQU'AU** **18/10/2027**

ÉDITÉ LE **31/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2001
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/07/2026
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC saint gobert

Siret : **434 295 937** **00016**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 14682SD 02 0
Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 434295937
Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 434295937
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **ETABLISSEMENT TAVERGNIER**

19 RUE PRINCIPALE
02140 SAINT-GOBERT

Téléphone : 03 23 98 11 14 **Fax :**
Portable : 06 08 01 18 71

Site Internet :
E-mail : ltavergnier@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
TAVERGNIER LUC CO-GÉRANT / TAVERGNIER LIONELLE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/08/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	26/08/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/01/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	27/08/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/08/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	26/08/2025
o Ventilation mécanique	26/08/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.